
Relevé de Conclusions de la réunion du comité de pilotage du 4 mai 2018**Concernant la validation du programme technique définitif.**

Présents :

Yves LARMET, Vice-Président du Patrimoine
André JAMET, Direction Générale des services
Vincent BLANLOEIL, Directeur de l'UFR de Math, UNISTRA
Yann BUGEAUD, Directeur IRMA, UNISTRA
Sandrine ALBERELLI, Responsable administrative, UNISTRA
Daniel JOLIVALT, directeur du Patrimoine Immobilier.
Alexia MARTIN, Direction du Patrimoine Immobilier, UNISTRA
Julie DUWIG, Direction du Patrimoine Immobilier, UNISTRA
Frédéric MASSON, Directeur de l'EOST, UNISTRA

Excusés :

M. Benjamin ENRIQUEZ, Directeur du département de Mathématiques, UNISTRA
M. Cédric BASTOUL, Directeur du département d'Informatique, UNISTRA
Mme Pauline FARCIS-MORGAT, Responsable de la Mission Campus, UNISTRA

Diffusion : Aux membres du Comité de Pilotage.

Objet de la réunion :

Validation du Programme Architectural Technique daté de mars 2018 pour la Rénovation et mise en sécurité du bâtiment de Mathématique et d'Informatique de Strasbourg.

Présentation du programme

Pendant la présentation du programme, nous avons noté les précisions ou modifications suivantes à y apporter.

Périmètre de l'opération :

Le périmètre de l'opération concerne les surfaces de l'UFR Mathématique – Informatique et l'aile au sud du patio principal.

Seule l'accessibilité de l'ascenseur de l'EOST (pour les PMR) depuis le bâtiment de Mathématique sera traitée dans le cadre du présent projet, si techniquement possible sans l'ajout d'un élévateur, et la mise en place d'une porte avec accès contrôlé au rdc de l'EOST.

Cadre général de l'intervention et limites de prestations :

Il n'est plus question de réaliser un faux-plancher dans le hall Sud-Est de manière à régler les questions d'accessibilité du secteur. Le maître d'œuvre devra étudier des solutions alternatives.

Amélioration fonctionnelle :

Les salles TD1 et TD2 sont trop grandes au vu de leur usage, et le local archive attenant n'est pas utilisable en l'état.

A la place de ces trois locaux, les besoins sont les suivants :

- deux salles de cours de 25 étudiants (1.5m^2 / étudiant), utilisables également en salles de travail en groupe ;
- une salle de cours de 40 étudiants (1.5m^2 / étudiant).

Enveloppe thermique

Construit ultérieurement, le R+4 présente un mode constructif différent et très peu performant.

L'étude du maître d'œuvre devra prévoir des solutions spécifiques pour son amélioration thermique, avec un chiffrage à part.

Accessibilité

Une solution technique sera étudiée afin de supprimer les emmarchements des circulations générales et d'assurer, dans la mesure du possible, l'accessibilité des PMR :

- à l'ascenseur du bâtiment EOST, si techniquement possible sans élévateur ;
- aux salles de cours C4 à C8 ;
- aux espaces de travail de la bibliothèque ;
- aux salles TD1 et TD2 ;
- au patio.

A minima, toutes les fonctionnalités du bâtiment devront être rendues accessibles (notamment les salles de TD informatique et l'administration).

Equipements SSI

La centrale SSI se met régulièrement en défaut. Le diagnostic devra permettre l'identification des dysfonctionnements et le projet devra permettre d'y répondre.

Décisions

A l'issue de la présentation du programme, quelques questions d'arbitrage sont posées :

- L'opération intègre t'elle la rénovation des locaux libérés par la bibliothèque de l'IREM ?
Décision : Non, car les besoins ne sont pas clairement identifiés à ce stade.
- Faut-il prévoir l'isolement au tiers entre les bâtiments Math et EOST ?
Décision : Non, mais il faut dissocier les réseaux électriques et SSI en fonctions des effectifs, si possible.
- Faut-il prioriser la rénovation énergétique du R+4 ?
Décision : Non, mais elle doit faire l'objet d'une étude spécifique par le maître d'œuvre.
- La composition du Comité de Pilotage et de la Commission technique est confirmée

Conclusion

Ces différents éléments seront intégrés au Programme technique détaillé (PTD) qui sera corrigé et transmis.

Pièces jointes :

Programme technique détaillé mis à jour

Présentation ppt copil du 04/05/18.